

ASSOCIATIONS MENACÉES, HABITANT·ES EN DANGER

Les associations d'Indre et Loire tirent la sonnette d'alarme

Le tissu associatif alerte sur les conséquences qu'aurait la perte des soutiens financiers publics pour les bénéficiaires, les habitant·es de nos territoires et, plus largement, pour l'ensemble des citoyen·nes. Face aux restrictions budgétaires actuelles, de nombreuses associations s'inquiètent pour la pérennité de leurs projets, voire de leurs structures.

Dans ce contexte, nous vous invitons à assister à notre conférence de presse qui se tiendra le mercredi 26 mars 2025 à 18h, à La Fabrique d'Images Citoyennes (16 rue Bernard Palissy, Tours).

Lors de cet événement, plusieurs **associations témoigneront de l'impact concret de leurs actions** sur la vie quotidienne des habitant·es et des conséquences dramatiques qu'entraînerait l'arrêt forcé de leurs activités. Ce sera également, lors d'un **temps de questions réponses**, l'occasion d'échanger directement avec les acteurs.rices pour mieux comprendre les enjeux actuels localement.

Les associations sont omniprésentes dans nos vies :

Les associations jouent un rôle crucial dans notre société, couvrant un large éventail de services essentiels :

- **90%** des clubs sportifs
- **50%** des centres de loisirs
- **40%** des crèches
- **80%** des établissements d'enseignement culturel
- **10%** des établissements hospitaliers
- **90%** des établissements d'accueil des enfants en situation de handicap
- **50%** des structures d'aide à domicile
- **30%** des EHPAD

La disparition de ces structures aurait des conséquences dramatiques sur le quotidien des citoyen·nes. Par exemple, la fermeture d'un club sportif pourrait priver 9 enfants sur 10 de leur activité sportive habituelle, tandis que la perte d'une place en crèche sur quatre menacerait l'équilibre familial de nombreux foyers.

Comment vivrons nous sans association ?

Les associations ne peuvent fonctionner sans moyens financiers. Lorsqu'une association ferme,

les conséquences sont immédiates pour les habitant·es bénéficiaires de ses actions.

Impact direct sur le quotidien :

Prenons un exemple : Lorsqu'un centre de loisirs ne dispose plus des ressources nécessaires pour embaucher un·e animateur·rice, ce sont les enfants qui doivent se priver d'activités périscolaires, éducatives, ludiques et de qualité encadrées par des animateur·rices formé·es. Les parents, quant à eux, perdent une solution de garde à la sortie de l'école et pendant les vacances scolaires. Ces besoins devront être couverts autrement, au risque de créer de nouvelles carences sociales.

Les premiers impactés par ces fermetures :

La disparition des associations touche en priorité les populations les plus vulnérables : les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les enfants, les jeunes en voie d'autonomie ainsi que, plus largement, les familles et individus en grande précarité.

Un accroissement des vulnérabilités :

Ces fermetures entraînent une aggravation de la précarité et un accroissement des besoins sociaux. Par exemple, lorsque des associations de solidarité perdent leurs subventions, ce sont des familles déjà en difficulté financière qui se retrouvent privées de services essentiels, comme la possibilité de partir en vacances ou d'accéder à un accompagnement indispensable.

Un décalage entre les ambitions affichées et les moyens alloués

Le contraste entre les annonces politiques et les ressources allouées est frappant. Alors que des programmes ambitieux sont annoncés, comme l'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité, certaines régions suppriment les subventions aux associations intervenant sur ces questions, mettant en péril de nombreux temps d'information et de sensibilisation dans les établissements scolaires (BIJ, PIJ, Maison des adolescences, Planning Familial, CDIFF, autres acteur-rices socio-éducatif).

De même, l'inscription de l'IVG dans la Constitution,

qualifiée d'«étape fondamentale», risque de rester lettre morte sans le soutien des associations.

Si la scolarisation en IME (Instituts Médico-Éducatifs) ou IMPro (institut Médico professionnel) est un droit reconnu, la réalité est bien différente : 11 000 enfants restent en attente d'une place. Les listes d'attente s'étendent sur plusieurs années, laissant ces enfants sans solution adaptée à leurs besoins spécifiques.

Les centres d'hébergement jouent un rôle crucial dans la lutte contre l'exclusion sociale. Pourtant, sans financement suffisant, leur capacité à accueillir et accompagner les personnes en grande précarité est gravement compromise (CHRS, CASOUS).

C'est dans ce contexte, que nous vous invitons à assister à notre conférence de presse «Associations menacées, Habitant-es en danger» qui se tiendra le mercredi 26 mars 2025 à 18h, à La Fabrique d'Images Citoyennes (16 rue Bernard Palissy, Tours).

Une conférence de presse organisée par le Mouvement associatif et coorganisée par :



À propos du mouvement associatif Centre-Val de Loire

Porte-voix de la vie associative au niveau régional, Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire intervient en faveur d'une politique de vie associative visant à développer des projets d'intérêt général et des activités sans finalité lucrative. Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire rassemble, au travers de ses membres, près de 25000 associations (soit 1/2).

Contact presse

Simon Murier
Chargé de communication
Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire
smurier@lemouvementassociatif.org
07 44 42 47 21